



L'entreprise Ginger CEBTP a effectué près de 40 forages de place en place dans les rues et les chemins de Chézy ainsi que sur le terrain de la future station d'épuration du village. Le but est de se faire une idée très précise de la nature du sol aux endroits prévus pour l'enfouissement du futur réseau collectif d'assainissement.

## LA BOULANGERIE

Le dernier lieu de rencontre et de commerce de la commune a fermé le 1<sup>er</sup> décembre 2011. Pour répondre aux interrogations de nombreux Cahouzens et éviter la propagation de remarques ou informations erronées qui risquent de vous inquiéter, voici un état de la situation. C'est une décision judiciaire, prononcée par le Tribunal de Commerce, qui a



justifié cette fermeture. À l'annonce de celle-ci, le propriétaire de la boulangerie a contacté le maire de Chézy pour l'en informer. Ensemble ils cherchent des solutions à ce problème. Mais la justice interdit l'entrée du commerce à toute personne y compris au propriétaire. Celui-ci et le Maire ont aussitôt contacté la Chambre de Commerce. Elle a confirmé qu'aucune solution de reprise n'est possible avant que la liquidation judiciaire soit terminée. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation. Le souhait, autant du propriétaire que du Maire, est d'œuvrer pour la pérennisation du dernier commerce de Chézy.

## LE SITE INTERNET

Nous sommes heureux de vous annoncer le lancement du site officiel de la commune. Difficile de résister à l'appel de la modernité et à l'ouverture de notre village vers l'accès libre sur internet. C'est chose faite grâce à l'aide technique de M. Marc Quendez. Le site internet a été réalisé par un groupe de travail de la commission information. Nous espérons que ce site vous permettra de mieux connaître notre village et ses habitants. Par ce nouveau moyen de communication, vous serez informé sur la vie communale : les comptes-rendus du conseil municipal, la vie des écoles vous seront accessibles rapidement, les associations

## Le mot du maire

La mobilisation des habitants et des élus des 3 villages a permis que le syndicat des écoles regroupées de Chézy, Dammard et Monnes ne soit pas dissous. Le préfet a souhaité privilégier le dialogue plutôt que la confrontation et ce projet sera étudié ultérieurement.

À nous d'être vigilants. En même temps, la baisse des effectifs fait craindre une nouvelle suppression de classe. La décision n'est pas encore prise par l'inspection académique.

Nous souhaitons que cette année 2012 soit constructive et que les projets en cours se déroulent dans les meilleures conditions.

Celle-ci verra le début des travaux du projet d'assainissement. Ils devraient débuter à la fin de l'année par l'implantation de la station d'épuration.

Nous vous donnerons bientôt le planning des études restant à faire et des travaux à réaliser pour ce projet.

V. Richardot

pourront vous informer des différentes manifestations qu'elles organisent ou simplement faire découvrir leurs activités.

Notre site interactif sera à votre service. Vous pourrez directement nous faire part de vos observations sur les informations que vous souhaiteriez y trouver. Nous le ferons ainsi évoluer pour répondre au mieux à vos attentes. Samedi 11 février à partir de 11 heures salle communale venez découvrir le site et prendre le verre de l'amitié.

La Commission Information.



## NOËL DES ENFANTS

Le spectacle de marionnettes offert par la mairie a eu lieu dans la salle des fêtes de Dammard le 20 décembre 2011 et a ravi enfants et parents. Les bénévoles de l'atelier de maquillage ont grîmé les enfants émerveillés. Fiers de pouvoir défiler ainsi maquillés à Chézy devant le père Noël, ils ont reçu leurs cadeaux de ses mains. Un goûter offert par la mairie a été distribué à tous les enfants par les bénévoles du Comité des Fêtes. Merci aux mamans qui ont magnifiquement décoré la salle pour cet événement festif et le plaisir de tous.

## REPAS DES ANCIENS



Une soixantaine d'anciens se sont déplacés pour se retrouver au déjeuner de fin d'année. Le repas préparé par le traiteur du « Château Marizien » a été particulièrement apprécié ainsi que le service.

### AU MENU

Pétillant au cassis

Marbré de foie gras de canard truffé  
en salade festive aux deux magrets

Le trou normand (sorbet pommes verte, Calvados)

Blanc de Bar à la crème d'aneth - Bouquetière de légumes

Brie de Meaux et sa salade

Pétillant - Café

Vins : Muscadet de Sèvre et Maine - Bordeaux

## LA GALETTE DES ROIS

Nous attendions avec impatience l'occasion de refaire un loto. La galette en a été le prétexte et une trentaine de personnes étaient présentes pour fêter ensemble la nouvelle année. Merci aux membres présents du CCAS pour leur dévouement à organiser et animer ce moment de retrouvailles. Cet après-midi galette, avec boissons et café, s'est prolongé dans une atmosphère d'échanges amicaux jusqu'en début de soirée.



**Les gagnants : 2 lots :** Dufrenne Angèle

Bednar Gérard

Huot Jean Marie

Gille Henri

**1 lot :** Hurmane Jeanine

Mathieu James

## La solidarité s'organise autour d'Enzo



Le petit Enzo habite Château-Thierry, il a maintenant 7 ans et ne peut toujours pas marcher :

il est atteint d'une Infirmité Motrice Cérébrale et est suivi médicalement en France.

Cependant, l'opération dont il a besoin pour pouvoir enfin se tenir sur ses deux jambes sera pratiquée le 7 février prochain en Espagne

car il n'existe pas d'équivalent en France. De même, les séances de rééducation postopératoires devront se faire aux États-Unis.

Afin de pouvoir assumer financièrement cette intervention, ses parents, Marie et Jean-Baptiste, ont créé l'association "Les liens d'Enzo" et font appel à la générosité.

Vous pouvez participer en faisant un don à l'association ou en participant à la collecte de papier\* organisée localement.

Renseignements complémentaires sur le site :

[www.les-liens-denzo.fr](http://www.les-liens-denzo.fr)

Adresse : « Les Liens d'Enzo » au 11 rue des Garats, appartement 21, 02400 Château-Thierry.

Téléphone de l'association : 03.60.38.31.00

ou 06 31 38 52 54

\*Un conteneur à papier est disponible sur le village au 13 rue du Couvent.

Merci de n'y mettre que du papier non pelliculé : copies A4, listing, cahiers d'écolier, journaux, bottins, prospectus...(pas de magazines).

Contact : COUFFRANT Philippe

Téléphone : 03 23 71 92 42

Enzo est un neveu de Philippe Couffrant. Par solidarité les Cahouzats peuvent relayer l'information et le LIEN à leur famille, amis et collègues. Un complément d'information est affiché sur la porte de la salle communale.



## DU MARDI-CRAS

### MERCREDI 22 FÉVRIER

à partir de 14h 30 salle communale

Le comité des fêtes vous invite, petits et grands, jeunes et moins jeunes,

**parés de vos plus beaux déguisements**

pour un après-midi de divertissements.

Un goûter vous sera offert vers 16h

## OPERATION BRIOCHE

La collecte au profit de l'APEI « les Papillons Blancs » s'élève à. 580,85 €

**Un grand merci aux nombreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles.**

## Recyclage cartouches d'encre

Un carton est à disposition à la mairie et aux heures d'ouverture de celle-ci.

Ce carton de recyclage accepte **toutes les cartouches d'encre d'imprimantes** quelque soit la marque.

Il faut néanmoins impérativement emballer la cartouche dans un sac plastique.

## SORTIE SPORTIVE POUR TOUS

*Le Comité des Fêtes organise une « virée au bowling » à l'espace Louvroy de Neuilly-St-Front.*



**Le lundi 27 février 2012**

Le transport se fera en covoiturage

Départ à 14h30 place de la mairie.

**Tarif : 4,50€** la première partie, la deuxième vous sera offerte.

**Amusement garanti pour tous les âges !**

**(2 pistes réservées, 1 pour les 3/6 ans, 1 pour les séniors)**

Inscriptions et renseignements auprès de

Mme HOUOT au 03 23 71 40 37

avant le 19 février 2012



## PROGRAMME

**Retour du bouquet le 25 mars 2012.**

**12h30** Départ de Chézy-en-Orxois pour Seringes Nesles.

**13h30** Remise du bouquet

**14h - 17h** Défilé avec fanfare, jeunes filles en blanc, dans les villages de la ronde du sud de l'Aisne, Seringes Nesles, Brécly, Coincy, Neuilly-Saint-Front, Dammard.

**17h30** Arrivée à Chézy-en-Orxois, avec dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts.

**18h** Vin d'honneur offert par la compagnie d'arc de Chézy-en-Orxois.

## FÊTE DE FAMILLE LE 20 MAI 2012.

**13h30** Présentation des drapeaux à la mairie.

**14h** Dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts.

**14h30** Défilé des compagnies d'archers dans les rues de Chézy-en-Orxois avec fanfare.

**16h30** Bénédiction des compagnies.

**17h** Vin d'honneur offert par la compagnie de Chézy-en-Orxois.

*La compagnie recherche des jeunes filles habillées en blanc pour participer au défilé -Tél : 03 23 71 44 74*

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2011

**Présents :** Vincent RICHARDOT maire, – Gilles BOUGON – André LHERMITTE adjoint, Marie-France DECOCK – Maryvonne BARBIER – Cédric THIROUIN – Fabien VAN BELLEGHEM – Gérard BEDNAR conseillers municipaux,  
**Absent :** Véronique FOLLINA – Thierry HALLU – Louis MAILLEZ.  
**Secrétaire :** G. BEDNAR

*Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures et donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 16 septembre 2011, puis les membres du conseil signent le registre des délibérations*

### **FIXATION DE LA TAXE COMMUNALE D'AMENAGEMENT**

Pour le financement des équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 et valable 3 ans. Elle est aussi destinée à remplacer, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les participations telles que, la participation pour la voirie et réseaux, et le raccordement à l'égout.

Le C.M. décide d'instituer la nouvelle taxe d'aménagement au taux de 1%.

### **CERTIFICATION DE LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT COMMUNALE**

Afin de garantir la qualité de la gestion durable de la forêt communale, le C.M. décide de renouveler le contrat avec PEFC., pour une durée de 5 ans. Sa cotisation annuelle est de 11 € de frais fixes et 0,55 € l'hectare. Il charge le Maire de signer les documents nécessaires à cette adhésion.

### **RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE- 2010**

Le Maire expose le rapport annuel sur l'eau réalisé par l'Union des Services d'Eau Sud de l'Aisne. (U.S.E.S.A.).

### **CONVENTION RELATIVE AU RENOUELEMENT ET A L'ENTRETIEN DES POTEAUX INCENDIE**

Le C.M. décide de solliciter l'U.S.E.S.A dans le cadre du renouvellement et de l'entretien des poteaux incendie, autorise le Maire à signer la convention, et accepte de participer à hauteur de 1,75 € par habitant.

### **EMBAUCHE D'UN NOUVEL AGENT EN C.U.I – C.A.E.**

La délibération du 16/09/2011 n° 45 est annulée et remplacée par : " embauche du 21/11/2011 et non du 14/11/2011."

### **MODIFICATION n° 2 du budget primitif 2011**

Le C.M. approuve la modification suivante : article 61523 (moins) - 7 000 €  
article 6554 (plus) + 7 000 €

### **ALARME atelier rue de la gare :**

Suite aux cambriolages de l'atelier communal de ces dernières semaines, le C.M. décide de faire installer une alarme, coût 550,29 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Syndicat de gestion du ru d'Allan :** L'aménagement de zones d'abreuvoir est prévu dans le programme afin que les bêtes ne saccagent pas les berges, les agriculteurs intéressés doivent s'inscrire, l'opération est subventionnée à 90%.

**La Compagnie d'arc organisera** « une fête de famille » le 20 mai 2012. Elle sollicite une aide financière auprès du conseil. Monsieur le maire donne un accord de principe, mais demande à la compagnie de fournir un budget plus détaillé afin que le conseil puisse se prononcer et décider du montant de l'aide allouée.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2011

**Présents :** Vincent RICHARDOT maire, – André LHERMITTE adjoint, Marie-France DECOCK – Véronique FOLLINA – Maryvonne BARBIER – Gérard BEDNAR – Thierry HALLU – Louis MAILLEZ conseillers municipaux,

**Absent :** Cédric THIROUIN

**Excusés :** Gilles BOUGON (pouvoir à Louis MAILLEZ) – Fabien VAN BELLEGHEM

**Secrétaire :** G. BEDNAR

*Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures et donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 25 novembre 2011, puis les membres du conseil signent le registre des délibérations.*

### **BUDGET**

L'état reverse aux communes les divers impôts qu'elle a récoltés puis réajuste ce versement. Cette année, il s'avère que la somme de 18 978 euros annoncée par le percepteur et inscrite au budget ait été sous évaluée. La perception a demandé à la commune de procéder à une modification budgétaire. Ce réajustement fait suite entre autre à l'annulation de la taxe professionnelle et sera versé au fond national de garantie des ressources. Cela représente une moins-value de 11 456 euros pour le budget de la commune. Monsieur le maire propose afin d'alimenter le chapitre 014 - article 739116 du budget primitif 2011 de procéder à la modification suivante sur les dépenses de fonctionnement :  
compte 739116 (plus)+ 11 456 euros, compte 61523 (moins) - 11 456 euros.

*À l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à procéder à cette modification.*

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Bois communal :** sur proposition de M. Louis Maillez, le conseil municipal accepte de récupérer les coupes de bois effectuées par les employés communaux et de les proposer à la vente 15 euros le stère (règlement au trésor public).

- **Presbytère :** les fenêtres, la porte principale et celle du garage sont posées.

- Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de remerciements à propos du colis-cadeau offert par la commune et distribué par des membres du CCAS.